



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

2, RUE DE LA JUSTICE | 93213 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX

contact@fftri.com | T. 01 49 46 13 50 | F. 01 49 46 13 60

www.fftri.com  /F.F.TRI  @FFTRI

COMITE DE SELECTION Saison sportive 2019

Rôle

Le Comité de sélection vérifie le respect des modalités de sélection des Equipes de France.

Composition

Le Comité de sélection est composé de 5 membres :

- Le Vice-Président en charge du Haut Niveau et de la Formation,
- Le chargé de mission de la performance Olympique et Paralympique 2020,
- Le Directeur Technique National ou son représentant,
- Le Médecin des Equipes de France ou le médecin référent de l'équipe concernée,
- Le responsable des Equipes de France.

Modalités de fonctionnement

- Convocation par le Directeur Technique National de l'ensemble des membres du comité de sélection chaque fois que nécessaire,
- Etablissement d'une liste d'athlètes par le responsable des Equipes de France,
- Présentation de cette liste au Comité de sélection,
- Vérification par le Comité de sélection du respect des modalités de sélection,
- Avis donné par le médecin référent sur les sportifs présentés,
- Sélection finale faite par le Directeur Technique National.